

CONSEIL GENERAL

Séance du 3 octobre 2019

Message no 4.3

Demande de crédit de CHF 250'000.00 pour la participation communale à l'achat d'un camion-échelle pour les interventions du Service du feu (Centre de Renfort)

Introduction

La sécurité est un élément essentiel de la qualité de vie d'une commune. La fiabilité, la rapidité et la précision du véhicule utilisé lors des opérations de sauvetage et d'extinction des foyers a une incidence directe sur leur succès. En dotant le centre de renfort d'un véhicule équipé d'une technologie de pointe, nous aidons les pompiers à effectuer leur travail de manière efficace et assurons la sécurité des citoyens.

Ce véhicule sera très utile lors des interventions de sauvetage en hauteur. Grace à son bras articulé, la plate-forme aérienne est extrêmement stable et se dirige avec davantage de précision, ce qui rendra le travail des pompiers plus efficace et sûr.

Situation actuelle

Le véhicule actuel, un IVECO 150-34 datant de 1992, présente d'importants problèmes techniques susceptibles de compromettre les interventions à tel point que depuis la fin août 2018, ce véhicule a été retiré de la dotation et remplacé provisoirement par un véhicule de location. Un camion-échelle de la marque IVECO Magirus loué pour un montant forfaitaire de CHF 15'000.00 dont le 50 % est à la charge de l'ECAB.

Son remplacement a déjà été annoncé par l'ECAB selon courrier adressé le 2 juin 2016 au conseil communal, date à partir de laquelle le commandant du feu, M. Philippe Mauron, a intégré le groupe de travail technique « Echelle pivotante automobile » mis en place par l'ECAB.

La livraison du nouveau véhicule ainsi que la formation ad hoc est prévue vers le mois d'octobre 2019. L'ancien véhicule sera quant à lui repris, sans contrepartie, par le fournisseur.



Engagement

L'auto-échelle est engagée sur chaque alarme feu, dégagement de fumée, feu de cheminée, pour les extinctions, le sauvetage de personnes et les évacuations de personnes sur brancard (aide aux services d'ambulances).

L'échelle permet l'assurage des intervenants lors de travaux sur les toits (feux, feux de cheminée, couverture de bâtiments avec bâches lors d'intempéries...).

Présentation du nouveau véhicule



Le choix du nouveau véhicule a été effectué par l'ECAB sur la base du cahier des charges établi par le groupe de travail technique susmentionné. Son prix sera de CHF 1'000'000 net TTC.

Descriptif

Marque : IVECO Magirus
Type : M32L
Hauteur de sauvetage : 32 m avec bras articulé plongeant (cf photo ci-après)
Poids : 16 To



Le bras articulé a pour avantage de mieux pouvoir accéder aux pans de toiture opposés à la rue, notamment pour les maisons mitoyennes de l'intramuros.

Financement

Le coût de cette acquisition, subventionnée à 75 % par l'ECAB, est devisé à CHF 1'000'000.00.

La part communale est fixée à 25%, soit CHF 250'000.00, dont on peut déduire la participation des communes de Mézières et Billens, respectivement pour CHF 37'000.00 et CHF 25'000.00, ceci conformément à la décision de la Commission de gestion intercommunale du CSPI Glâne-Centre du 13 septembre 2016.

Investissement	CHF 1'000'000.00
./. Subvention de l'ECAB (75 %)	CHF 750'000.00
./. Participation de Mézières et Billens	CHF 62'000.00
Solde à notre charge	CHF 188'000.00

Conclusion

Ce véhicule est indispensable pour les interventions « feu » dans l'intramuros et alentours. La sécurité de la population passe par la mise à disposition d'outils de travail performants et adaptés aux conditions actuelles. Il s'agit aussi de répondre efficacement aux défis à venir au vu de l'important développement urbanistique de notre commune (Pré des Comtes, Cité des Echervettes, etc...).

Demande de crédit

Le crédit de CHF 250'000.00, prévu au poste N° 140.521.00 du budget d'investissements 2019, sera financé par un emprunt ou par nos disponibilités.

Frais financiers

Amortissement	4 % de CHF 250'000.00	CHF 10'000.00
Intérêts	2 % de CHF 250'000.00	CHF 5000.00

Charge financière annuelle	CHF 15'000.00
-----------------------------------	----------------------

Le Conseil communal invite le Conseil général à accepter cette demande de crédit de CHF 250'000.00 pour la participation communale à l'achat d'un véhicule d'intervention ainsi que son mode de financement.